



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

**GROUPE REGIONAL AFI DE PLANIFICATION ET DE MISE EN OEUVRE  
QUATORZIEME REUNION (APIRG/14)**

(Yaoundé, Cameroun, 23-27 juin 2003)

---

**Point 2 de l'ordre du jour : Suite donnée par la Commission de navigation aérienne et le  
Conseil de l'OACI au rapport de la 13<sup>è</sup> réunion d'APIRG**

(Note présentée par le Secrétariat)

**Sommaire**

La présente note de travail traite de la suite donnée par le Conseil de l'OACI et la Commission de navigation aérienne au rapport de la 13<sup>ème</sup> réunion du groupe régional AFI de planification et de mise en oeuvre (APIRG).

La suite à donner par l'APIRG est suggérée au paragraphe 5.1.

**1. Introduction**

1.1 Après chaque réunion du Groupe APIRG, le rapport de la réunion est examiné par la Commission de navigation aérienne de l'OACI et par la suite, par le Conseil. Lors de cet examen, la Commission prend acte du rapport, fait des observations y relatives et donne des orientations à l'APIRG, selon le cas. Qui plus est, la Commission de navigation aérienne et le Conseil prennent des mesures concrètes à propos de certaines conclusions du rapport étant donné que le suivi d'un certain nombre de conclusions peut nécessiter l'approbation soit de la Commission, soit du Conseil.

1.2 Pour ce qui est des conclusions et décisions d'APIRG, les actions du Secrétariat de l'OACI sont alors dictées par le résultat de l'examen de la Commission de navigation aérienne et du Conseil de l'OACI visés ci-dessus.

1.3 La présente note informe l'APIRG de la suite donnée par la Commission de navigation aérienne et le Conseil de l'OACI au rapport de la 13<sup>ème</sup> réunion d'APIRG, tenue à Sal (Cap Vert) du 25 au 29 juin 2001.

**1. Suite donnée par la Commission de navigation aérienne au rapport de la 13<sup>ème</sup> réunion d'APIRG**

2.1 La Commission de navigation aérienne a confié au groupe de travail sur les plans régionaux le rapport de la 13<sup>ème</sup> réunion d'APIRG, pour un examen détaillé. Cet examen s'est déroulé le 1<sup>er</sup> novembre 2001 tandis que la Commission elle-même s'est penchée sur ce rapport le 27 novembre 2001.

2.2 La Commission a noté le rapport de la 13ème réunion d'APIRG et a pris des mesures concrètes à propos de certaines conclusions y relatives tel qu'il ressort de l'Appendice de la présente note de travail. Voici les points saillants de l'examen de la Commission:

- a) La Commission a noté que l'APIRG, avec le concours de ses organes auxiliaires, avait examiné les questions de navigation aérienne de la région AFI afin d'améliorer la planification des installations et services de navigation aérienne et les procédures dans la région, et de promouvoir leur mise en oeuvre et l'élimination des carences ;
- b) la Commission a souscrit au point de vue d'APIRG selon lequel les stratégies destinées à remédier aux carences aux aéroports de la région AFI doivent rapidement être mises en oeuvre ;
- c) la Commission a marqué sa préoccupation quant au fait que les organismes non aéronautiques n'avaient pas pleinement pris part aux exercices sur les situations d'urgence aux aérodromes ;
- d) la Commission a noté que la configuration de l'actuel réseau de télécommunications fixes aéronautiques (RSFTA) devrait être modifiée de façon à inclure des circuits retenus au plan bilatéral, mais non inscrits au plan et que des protocoles orientés bits devraient être adoptés pour la région AFI ;
- e) la Commission a estimé que la mise en oeuvre des circuits ATS/DS inscrits au Plan AFI est indispensable à l'amélioration à la sécurité du trafic aérien et a recommandé que le Conseil exhorte les Etats à suivre et mettre en oeuvre ces conclusions ;
- f) la Commission a souscrit à l'avis que pour réduire l'encombrement de la haute fréquence (HF) dans la région AFI, le contrôle de la circulation aérienne (ATC) devrait utiliser la très haute fréquence (VHF) plutôt que les canaux HF pour obtenir des informations supplémentaires telles que les personnes à bord ;
- g) la Commission a noté qu'il n'existe pas de critères précis quant à la création de nouvelles routes ATS dans la région AFI et que l'APIRG élaborerait de tels critères ;
- h) la Commission a pris acte de la stratégie relative à l'emport obligatoire, à compter du 1er janvier 2003, du système embarqué anticollision (ACAS) II ;
- i) la Commission a noté que la publication des NOTAM est un élément essentiel dans la collecte de toutes les informations requises et que beaucoup de pays publient des NOTAM rédigés dans des langues autres que l'anglais. Cela ne permet pas à tous les pilotes d'être bien au courant de la situation opérationnelle. La Commission a partagé ce point de vue et a demandé au Secrétariat d'élaborer une proposition d'amendement de l'Annexe 15 en ce sens.

- j) la Commission a demandé au Secrétariat d'étudier la possibilité de réduire la séparation dans la région AFI eu égard aux carences observées dans le domaine des aides à la navigation et des communications ;
- k) la Commission a noté que la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) avait entériné un projet de procédures GNSS de l'Association du transport aérien international (IATA) visant à élaborer des procédures d'approche classique GNSS pour les Etats de la zone SADC et a estimé que ce modèle pourrait être adapté afin de servir à d'autres régions ; et
- l) la Commission a noté que la création d'un Comité de sécurité de l'aviation fera l'objet d'un examen plus approfondi à la prochaine réunion d'APIRG et a demandé au Secrétaire général d'initier l'examen en consultation avec les Etats et les organisations internationales.

### **3. Suite donnée par le Conseil au rapport de la 13ème réunion d'APIRG**

3.1 A la suite de l'examen de la Commission de navigation aérienne, le Conseil a, le 10 décembre 2001, pris acte du rapport de la 13ème réunion d'APIRG sur la base du compte rendu de la Commission et a pris des mesures concrètes relativement à certaines conclusions tel qu'il apparaît dans l'Appendice.

Voici les points saillants de l'examen du Conseil :

- a) s'agissant du soutien de la position de l'OACI à la CMR-2003 de l'UIT, le Conseil a noté la Conclusion 13/23 et a demandé au Secrétaire général d'accorder une haute priorité au rôle de l'OACI dans la sauvegarde des intérêts aéronautiques lors de la CMR-2003.
- b) le Conseil a noté la Conclusion 13/31 relative au contrôle régional et a invité le Secrétaire général à exhorter les Etats qui ne l'ont pas encore fait, à mettre en oeuvre le contrôle régional, à titre prioritaire ;
- c) le Conseil a pris acte de la Conclusion 13/83 relative à une assistance dans la conception des procédures GNSS et a demandé au Secrétaire général de saisir les organisations aux fins d'assistance, d'étudier la possibilité d'élargir le projet de procédures GNSS de la SADC/IATA et d'encourager les Etats à mettre en oeuvre les procédures GNSS.
- d) le Conseil a approuvé l'adhésion du Cap Vert à l'APIRG (Conclusion 13/100).

### **4. Suite donnée par le Secrétariat au rapport de la 13ème réunion d'APIRG**

4.1 Le compte rendu du Secrétariat de la suite donnée au rapport de la 13ème réunion d'APIRG sera présenté dans des notes de travail distinctes, soumises à la 14ème réunion d'APIRG.

5. **Décision d'APIRG**

- 5.1 Le groupe régional APIRG est invité à prendre acte de la suite donnée par la Commission de navigation aérienne et le Conseil de l'OACI au rapport de la 13ème réunion d'APIRG, telle que décrite dans la présente note de travail et son Appendice.

-----

APPENDICE A

CONCLUSIONS ET DÉCISIONS DE L'APIRG CONSIDÉRÉES COMME  
APPELANT UNE SUITE DE LA PART DE LA COMMISSION DE  
NAVIGATION AÉRIENNE OU DU CONSEIL

Référence du rapport		Organe	Suite proposée
Conclusion ou Décision n°	Page		
13/1	4-3	Commission	<b>Lutte contre le risque aviaire</b> A noté la conclusion et demandé au Secrétaire général de tenir les ateliers à intervalles réguliers.
13/2	4-4	Commission	<b>Création d'une équipe de travail sur les nouveaux avions de grandes dimensions</b> A noté la conclusion et demandé au Secrétaire général de suivre l'évolution de la question dans les autres régions pour assurer l'harmonisation.
13/4	4-5	Commission	<b>Taux de disponibilité des circuits RSFTA AFI</b> A noté la conclusion et demandé au Secrétaire général de prier instamment les États de mettre en œuvre les circuits manquants et de prendre des mesures correctives afin de remédier aux carences des circuits principaux du RSFTA.
13/10	4-8	Commission	<b>Introduction des protocoles orientés bits dans la Région AFI</b> A noté la conclusion en rapport avec la mise en œuvre de l'ATN.
13/13	4-9	Commission	<b>Utilisation du réseau SITA pour les besoins des circuits RSFTA</b> A noté la conclusion et demandé au Secrétaire général de charger les bureaux régionaux de la Région AFI de trouver des façons pratiques et économiques de mettre en œuvre les circuits du RSFTA, par exemple les VSAT.
13/14	4-10	Commission	<b>Interconnexion entre les réseaux VSAT – Connectivité RSFTA et ATS/DS</b> A noté la conclusion.
13/17	4-12	Commission	<b>Amélioration du réseau ATS/DS</b> A noté la conclusion et demandé au Secrétaire général de charger les bureaux régionaux de la Région AFI de trouver des moyens de mettre en œuvre des circuits ATS/DS.

Référence du rapport		Organe	Suite proposée
Conclusion ou Décision n°	Page		
13/18	4-13	Commission	<b>Introduction de l'espacement de 25 kHz entre les canaux VHF dans la Région AFI</b> A noté la conclusion.
13/21	4-13	Commission	<b>Encombrement des fréquences HF dans la Région AFI</b> A noté la conclusion et son lien avec la Conclusion 13/13.
13/23	4-15	Conseil	<b>Soutien de la position de l'OACI à la CMR-2003 de l'UIT</b> A noté la conclusion et demandé au Secrétaire général de donner une haute priorité au rôle de l'Organisation dans la protection des intérêts de l'aviation à la CMR-2003.
13/25	4-16	Commission	<b>Date limite pour la mise en œuvre des routes ATS</b> A noté la conclusion et demandé au Secrétaire général de prier instamment les États de procéder dès que possible à la mise en œuvre.
13/31	4-18	Conseil	<b>Mise en œuvre du service de contrôle régional</b> A noté la conclusion et demandé au Secrétaire général de prier instamment les États qui ne l'ont pas encore fait de mettre en œuvre le service de contrôle régional dans les meilleurs délais.
13/32	4-19	Commission	<b>Assignment de noms-indicatifs codés à cinq lettres aux points de croisement des routes ATS</b> A noté la conclusion et prié instamment les États de donner une haute priorité à la question et de recourir à l'assistance des bureaux régionaux selon les besoins.
13/33	4-19	Conseil	<b>Période transitoire pour l'ACAS II et processus de dérogation dans la Région AFI</b> A noté la conclusion et demandé au Secrétaire général de désigner un bureau régional pour coordonner les dérogations durant la période transitoire.

Référence du rapport		Organe	Suite proposée
Conclusion ou Décision n°	Page		
13/34	4-20	Commission	<p><b>Emport et fonctionnement des transpondeurs SSR signalant l'altitude-pression</b></p> <p>A noté que les amendements envisagés des SUPP AFI s'écartent des dispositions actuelles figurant en 6.19, Partie I, et 6.13.1, Partie II, de l'Annexe 6, et qu'ils devraient être alignés en conséquence.</p>
13/35	4-20	Commission	<p><b>AIC sur l'utilisation des transpondeurs SSR</b></p> <p>A noté que la proposition d'amendement des procédures complémentaires régionales AFI visant à modifier les prescriptions relatives aux transpondeurs signalant l'altitude-pression s'écarte des dispositions mondiales figurant en 6.19, Partie I, et 6.13.1, Partie II, de l'Annexe 6, et qu'elle devrait être alignée en conséquence.</p>
13/37	4-20	Commission	<p><b>Publication des besoins relatifs à l'ACAS et aux transpondeurs SSR dans les législations nationales</b></p> <p>A noté la conclusion et son lien avec la Conclusion 13/35.</p>
13/38	4-21	Commission	<p><b>Publication d'un projet d'AIC sur la mise en œuvre de l'ACAS II</b></p> <p>A noté la conclusion et son lien avec la Conclusion 13/35.</p>
13/51	4-27	Commission	<p><b>Publication du texte en langage clair des NOTAM diffusés dans des langues autres que l'anglais</b></p> <p>A noté la conclusion et demandé au Secrétaire général de produire une proposition visant à amender l'Annexe 15 en conséquence.</p>
13/63	4-33	Commission	<p><b>Formation sur l'utilisation des codes GRIB et BUFR</b></p> <p>A noté la conclusion et demandé au Secrétaire général d'organiser des séminaires selon les besoins.</p>
13/67	4-34	Commission	<p><b>Création de banques de données à Pretoria et Dakar</b></p> <p>A noté la conclusion en rapport avec l'amélioration des échanges OPMET dans la région.</p>
13/68	4-34	Commission	<p><b>Moyens de télécommunications performants pour les observatoires volcanologiques</b></p> <p>A noté la conclusion.</p>

Référence du rapport		Organe	Suite proposée
Conclusion ou Décision n°	Page		
13/70	4-36	Commission	<p><b>Coordination entre les prestataires et usagers des services ATS dans la mise en œuvre des systèmes CNS/ATM</b></p> <p>A noté la conclusion et demandé au Secrétaire général de donner une haute priorité au rôle de l'OACI dans la coordination entre les prestataires et les usagers des services ATS.</p>
13/71	4-36	Commission	<p><b>Amendement des SUPP AFI (Doc 7030)</b></p> <p>A noté la conclusion et demandé au Secrétariat d'étudier la faisabilité d'une réduction de la séparation, compte tenu des carences relevées dans les domaines des aides de navigation et des communications.</p>
13/72	4-37	Commission	<p><b>Approche par étapes pour la mise en œuvre des systèmes CNS/ATM</b></p> <p>A noté la conclusion et demandé au Secrétaire général d'aider les États selon les besoins.</p>
13/74	4-37	Commission	<p><b>Création d'organismes CNS/ATM nationaux et désignation des points focaux de contact</b></p> <p>A noté la conclusion et demandé au Secrétaire général de porter le <i>Plan national pour les systèmes CNS/ATM</i> (Circulaire 278) à l'attention des États concernés.</p>
13/76	4-38	Commission	<p><b>Promulgation des politiques nationales relatives au système anticollision embarqué (ACAS)</b></p> <p>A noté la conclusion et demandé au Secrétaire général d'aider les États selon les besoins.</p>
13/78	4-39	Commission	<p><b>Plan de surveillance aérienne en route pour la Région AFI</b></p> <p>A noté la conclusion et chargé le Secrétariat de prendre les mesures nécessaires.</p>
13/79	4-39	Commission	<p><b>Groupe de travail AFI/EUR sur le banc d'essai du GNSS</b></p> <p>A noté la conclusion et demandé au Secrétaire général de prier instamment les États de participer aux activités.</p>

Référence du rapport		Organe	Suite proposée
Conclusion ou Décision n°	Page		
13/81	4-40	Commission	<p><b>Participation des organisations de transport multimodal aux essais entrepris dans le cadre du banc d'essai GNSS AFI</b></p> <p>A noté la conclusion et son lien avec la mise en œuvre du GNSS.</p>
13/83	4-40	Conseil	<p><b>Assistance pour la conception des procédures GNSS</b></p> <p>A noté la conclusion et demandé au Secrétaire général de contacter les organisations pour solliciter leur assistance, d'étudier la possibilité d'élargir davantage le projet de procédures GNSS SADC/IATA et d'encourager les États à mettre en application les procédures GNSS.</p>
13/84	4-43	Commission	<p><b>Stratégie d'introduction du GNSS dans la Région AFI</b></p> <p>A noté la conclusion et demandé au Secrétaire général de suivre l'évolution de la question dans les autres régions pour assurer l'harmonisation.</p>
13/85	4-43	Commission	<p><b>Mise en œuvre initiale du RVSM dans la Région AFI</b></p> <p>A noté la conclusion, étant entendu qu'une évaluation du besoin du RVSM et une stratégie de mise en œuvre, comprenant une analyse formelle du risque et la création d'un processus de gestion de la sécurité, seront mises à la disposition de l'OACI afin d'assurer la réalisation et le maintien d'un niveau de sécurité acceptable.</p>
13/86	4-43	Commission	<p><b>Séminaires/ateliers sur le RVSM et la RNAV/RNP</b></p> <p>A noté la conclusion et demandé au Secrétaire général de prendre les mesures nécessaires pour la tenue de séminaires et d'ateliers sur le RVSM dans la Région AFI.</p>

Référence du rapport		Organe	Suite proposée
Conclusion ou Décision n°	Page		
13/90	4-46	Conseil	<p><b>Plan de navigation aérienne de base et FASID AFI</b></p> <p>a) A noté la conclusion et demandé au Secrétaire général de prendre les mesures nécessaires.</p> <p>b) A noté la conclusion et demandé au Secrétaire général de prendre les mesures nécessaires pour que toute la documentation utile des PIRG figure sur le site Web de l'OACI.</p> <p>c) A demandé au Secrétaire général de présenter des propositions précises sur un format de travail pour les plans régionaux.</p> <p>d) A noté la conclusion et demandé au Secrétaire général de la porter à l'attention des États.</p>
13/91	4-47	Commission	<p><b>Création d'un Comité de sécurité de la navigation aérienne</b></p> <p>A noté la conclusion et demandé au Secrétaire général d'entreprendre une étude en consultation avec les États et les organisations internationales.</p>
13/96	5-2	Conseil	<p><b>Présentation de la liste des lacunes et carences</b></p> <p>A noté la conclusion et demandé au Secrétaire général de suivre l'évolution de la question dans les autres régions pour assurer l'harmonisation.</p>
13/99	7/2	Commission	<p><b>Mesures de suivi à l'égard des conclusions de la réunion ALLPIRG/4</b></p> <p>A noté la conclusion et chargé le Secrétariat de prendre les mesures nécessaires.</p>
13/100	10-1	Conseil	<p><b>Adhésion au Groupe APIRG</b></p> <p>A approuvé la conclusion.</p>
13/101	10-1	Commission	<p><b>Composition des organes auxiliaires du Groupe APIRG</b></p> <p>A noté la décision.</p>

<b>Référence du rapport</b>		<b>Organe</b>	<b>Suite proposée</b>
<b>Conclusion ou Décision n°</b>	<b>Page</b>		
13/102	11-1	Commission	<b>Communication au Groupe APIRG de notes de travail (WP) et d'information (IP)</b>  A approuvé la conclusion.

— FIN —